



FONDS DE RECONSTRUCTION D'HAITI

Rapport financier

Au 30 juin 2011

Le présent rapport a été rédigé par la Banque mondiale en tant que Fiduciaire du Fonds de reconstruction d'Haïti (FRH), avec des contributions des Entités Partenaires (Annexe 1).

I. Introduction

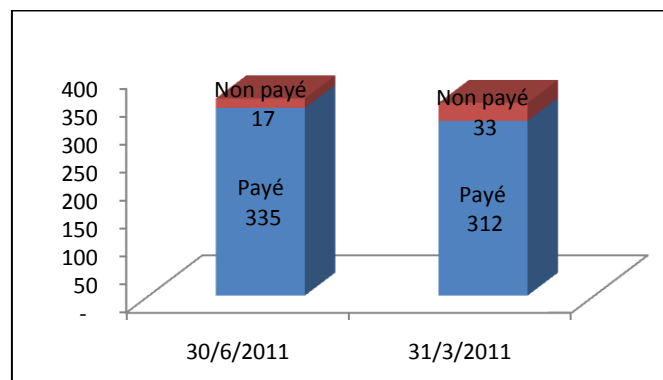
1. A la demande du Gouvernement d’Haïti, l’Association internationale de développement (IDA) du Groupe de la Banque mondiale agit comme Fiduciaire du Fonds de reconstruction d’Haïti (FRH). Le Fiduciaire offre des services administratifs et financiers au Comité de Pilotage du FRH et aux donateurs, en recevant des contributions de la part des donateurs au profit du Fonds fiduciaire, en investissant des liquidités pour lesquelles les décaissements sont en suspens, et en transférant des fonds vers les entités partenaires du FRH. En collaboration étroite avec le Secrétariat du FRH, le Fiduciaire enregistre également les décisions de financement effectuées par le Comité de pilotage et élabore les rapports d’états financiers avant chaque réunion du Comité de pilotage.¹

2. Le présent rapport offre au Comité de pilotage du FRH ainsi qu’aux donateurs du Fonds fiduciaire du FRH des informations sur la situation financière du Fonds. Les questions ci-après du rapport offrent des informations sur l’état des contributions et montants reçus par le FRH (Section II); le total cumulé des décisions de financement effectuées par le Comité de pilotage du FRH (Section III) et les fonds actuellement disponibles pour financer les nouvelles approbations du Comité de Pilotage (Section IV). La situation des décaissements effectués par les Entités partenaires est reprise à l’annexe 1.

II. État des contributions et des sommes reçues totales

3. Le tableau 1 montre le total des contributions versées au FRH, définies comme étant celles pour lesquelles des Accords Administratifs ou des arrangements ont été signés entre les bailleurs et le Fiduciaire. Le tableau montre le montant de la contribution dans la monnaie correspondante et en équivalent dollars (contribution effective), et le montant de la contribution reçue à ce jour par le fiduciaire (reçus). En date du 30 juin 2011, le Fiduciaire a signé des Accords administratifs ou des arrangements avec 19 donateurs pour un montant équivalent à USD 352 millions. Le Fiduciaire a reçu à ce jour USD 335 millions en espèce de ces bailleurs de fonds. La figure 1 montre le montant des contributions effectives par situation de paiement.

Figure 1 : Accords de contribution par situation des paiements (USD millions)



¹ Les rapports de situation financière du Fiduciaire sont disponibles au: www.haitireconstructionfund.org

4. En conformité avec le Document de Gouvernance du FRH, en date du 30 juin 2011, les membres ayant le droit de vote du Comité de Pilotage sont le Gouvernement haïtien et les bailleurs de fonds dont les contributions effectives sont équivalentes à USD 30 millions ou plus, à savoir, le Brésil, le Canada, l'Espagne, les Etats-Unis d'Amérique, le Japon et la Norvège.

Donateur	Contribution effective			Reçus	
	Monnaie	Montant convenu a/	eq. USD	Montant b/	USD
Australie	AUD	10.00	8.56	10.00	8.56
Brésil	USD	55.00	55.00	55.00	55.00
Canada	CAD	46.30	45.50	46.30	45.50
Colombie	USD	4.00	4.00	4.00	4.00
Chypre	USD	0.10	0.10	0.10	0.10
Estonie	USD	0.05	0.05	0.05	0.05
Finlande	EUR	0.70	0.92	0.70	0.92
France	EUR	5.00	6.86	5.00	6.86
Irlande	EUR	1.00	1.33	1.00	1.33
Japon	USD	30.00	30.00	30.00	30.00
Lettonie	LVL	0.03	0.06	0.03	0.06
Nigeria	USD	5.00	5.00	5.00	5.00
Norvège	NOK	200.00	31.87	200.00	31.87
Oman	USD	5.00	5.00	5.00	5.00
Fonds d'édification de l'État et de	USD	2.00	2.00	2.00	2.00
Espagne	USD	30.00	30.00	13.00	13.00 c/
Suède	SEK	25.00	3.75	25.00	3.75
Thaïlande	USD	2.30	2.30	2.30	2.30
Etats-Unis d'Amérique	USD	120.00	120.00	120.00	120.00
Equivalent du total en USD			352.31	335.31	

a/ selon la monnaie des accords administratifs ou arrangements signés
b/ dans la monnaie de la contribution
c/ représente le premier versement

III. Décisions de financement cumulé

5. Le tableau 2 présente les décisions de financement cumulé par le Comité de pilotage, d'un montant d'USD 240 millions.

6. Sur un total d'USD 240 million affectés, USD 230 millions ont été affectés à 14 projets exécutés par les bénéficiaires (96 %), USD 7 millions aux frais des Entités partenaires (3%), et USD 3 millions à la couverture des coûts du Secrétariat et du Fiduciaire liés à leurs services fournis au FRH pour la période allant du 1^{er} juillet 2010 au 30 juin 2012 (1%) (Figure 2). Sur un total de USD 230 millions de subventions approuvées à ce jour, 46 % sont acheminés via la

Banque mondiale comme Entité partenaire, 38 % via l'ONU, et 16 % via la BID (Figure 3). Le montant moyen des subventions exécutées par les bénéficiaires est de USD 16 millions.

Tableau 2 : Décisions de financement cumulé			
Mise à jour au 30 juin 2011			
(millions)			
Activité	<i>Titre</i>	<i>ité partenaire</i>	
Projets	Projet de développement des politiques opérationnelles d'urgence en Haïti	BM	25.00
	Programme d'établissement d'un fonds de garantie partielle	BID	12.50
	Projet de gestion des débris	ONU	15.68
	Programme de développement durable dans le sud-ouest d'Haïti	ONU	7.40
	Réduction des risques de catastrophes dans le département sud	ONU	7.40
	Atténuation des risques de catastrophes naturelles dans le département sud	BID	14.00
	Reconstruction du secteur éducatif	BID	10.00
	Renforcement des capacités pour la gestion des risques de catastrophes	ONU	1.89
	Démolition et enlèvement des débris avec une machinerie lourde	ONU	23.13
	Projet de reconstruction d'habitations communautaires à Port-au-Prince	BM	65.00
	Projet d'aide à la reconstruction d'habitations communautaires à Port-au-Prince a/	ONU	22.83
	Plan de prévention des tremblements de terre pour le nord de Haïti	ONU	9.22
	Programme de renforcement des capacités à la CIRH	ONU	0.93
	NCP pour l'Appui Budgétaire Cible a/	BM	15.00
	Sous-total	229.97	
Frais	Projet de gestion de débris	ONU	1.27
	Programme de développement durable dans le sud-ouest d'Haïti	ONU	0.60
	Réduction des risques de catastrophes naturelles dans le département sud	ONU	0.60
	Renforcement des capacités pour la gestion des risques de catastrophes	ONU	0.11
	Démolition et enlèvement de débris avec du matériel lourd	ONU	1.87
	Programme d'aide à la reconstruction d'habitations communautaires à Port-au-Prince a/	ONU	1.84
	Plan de prévention des tremblements de terre pour le nord d'Haïti a/	ONU	0.74
	ONU	0.07	
	Sous-total	7.11	
Budgets administratifs	Secrétariat Ex. 11		1.10
	Fiduciaire Ex. 11		0.59
	Secrétariat Ex. 12		1.00
	Fiduciaire Ex. 12		0.30
	Sous-total	2.98	
	Total	240.06	

a/ Ces montants ont été réservés à la suite de l'approbation de la Note sur des idées de projet par le Comité de Pilotage du FRH et sont sujets à l'approbation tacite du document de projet complet par le Comité de Pilotage puis à l'approbation finale de la CIRH.

Figure 2 : Décisions de financement par activité

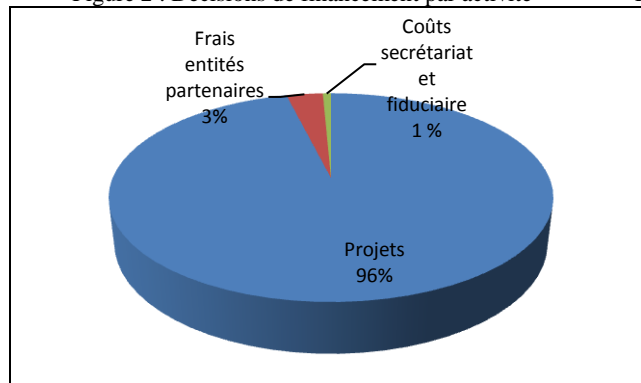
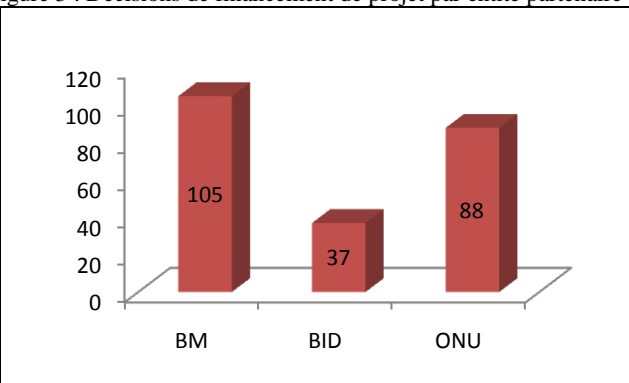


Figure 3 : Décisions de financement de projet par entité partenaire



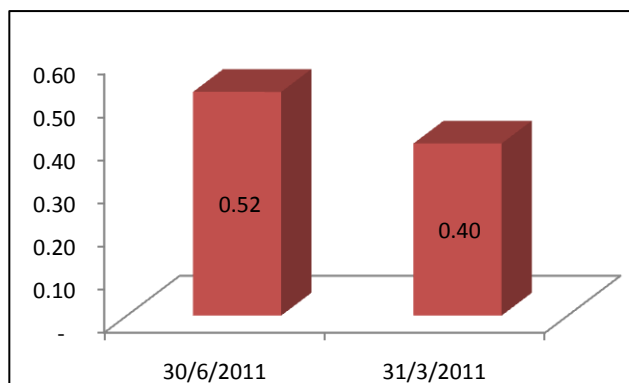
IV. Disponibilité du financement

7. Le tableau 3 présente les fonds disponibles du FRH et se réfère aux « fonds détenus en fiducie », sans restrictions, diminué des décisions de financement cumulé prises par le Comité de Pilotage pour lesquelles les décaissements sont en suspens. Ainsi que le montre le tableau 3, les fonds détenus en fiducie se sont élevés à USD 135 millions, représentant les contributions reçues cumulées et les revenus de placement (335 millions USD) moins les transferts monétaires depuis la création du FRH (USD 200 millions).

8. Le montant correspondant aux décisions de financement du FRH dont les décaissements vers les Entités Partenaires sont en attente s'élève à USD 40 millions. Les fonds réservés seront transférés aux Entités Partenaires à leur demande.

9. Les revenus de placement gagnés sur le solde liquide du FRH depuis sa création jusqu'au 30 juin 2011 se sont élevés à environ USD 0,52 million (0,37% du solde moyen mensuel du FRH depuis sa création). Le solde du fonds fiduciaire est alloué à un portefeuille d'investissements liquides de court terme composé presque exclusivement de liquidités.

Figure 4 : Revenus de placements (USD millions)



10. Les crédits nets du FRH disponibles en date du 30 juin 2011 s'élevaient alors à USD 56 millions.

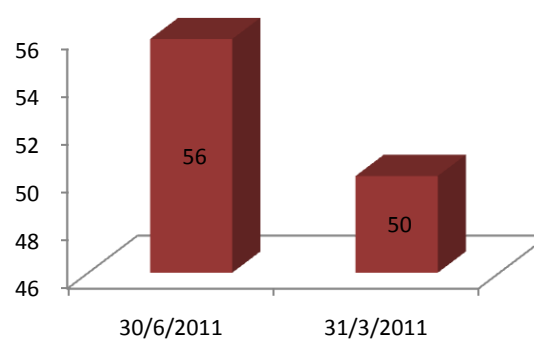
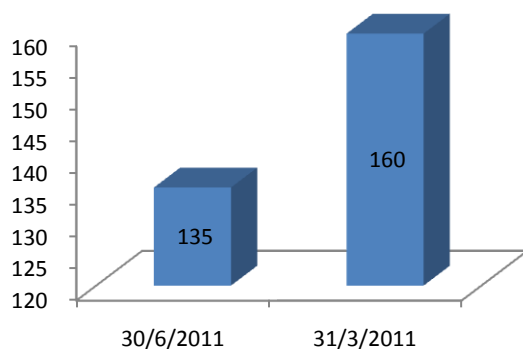
Fonds de reconstruction d'Haïti
Tableau 3 : Calendrier des fonds disponibles
Mise à jour au 30 juin 2011
(USD millions)

	<u>30-Jun-11</u>	<u>31-Mar-11</u>	
<u>1. Reçus cumulés</u>	335.84		312.71
a. Paiements reçus des bailleurs	335.31	312.31	
b. Revenu des placements gagné sur les soldes non décaissés du FRH	0.52	0.40	
<u>2. Transferts monétaires cumulés</u>	200.39		153.03
a. Projets	192.14	148.87	
b. Frais	5.27	2.58	
c. Budget administratif	2.98	1.59	
<u>3. Fonds détenus en fiducie (3 = 1 - 2)</u>	135.45		159.68
<u>4. Réserve financière a/</u>	40.00		40.00
<u>5. Fonds détenus en fiducie sans restrictions (5 = 3 - 4)</u>	95.45		119.68
<u>6. Décisions de financement en attente de transferts monétaires</u>	39.67		69.63
a. Projets	37.83	65.17	
b. Frais	1.84	4.46	
c. Budget administratif	-	-	
<u>7. Fonds disponibles pour les décisions de financement du CP (7 = 5 - 6)</u>	<u>55.78</u>		<u>50.05</u>

a/ Reflète la décision du CP du FRH de réserver des ressources pour les décisions de financement à venir

Figure 5 : Fonds détenus en fiducie (USD millions)

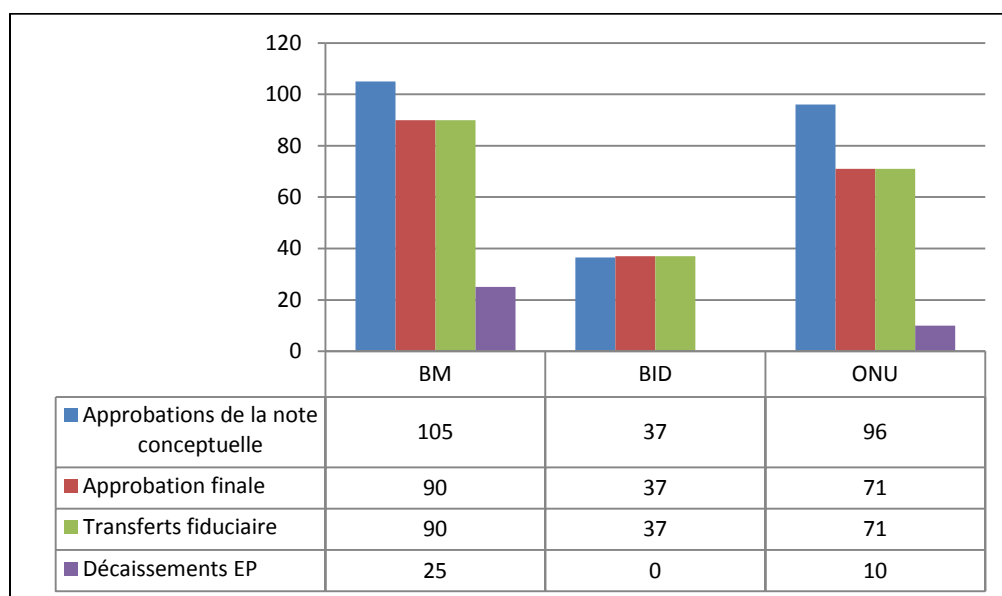
Figure 6: Fonds disponibles (USD millions)



Annexe 1: Décaissements des entités partenaires²

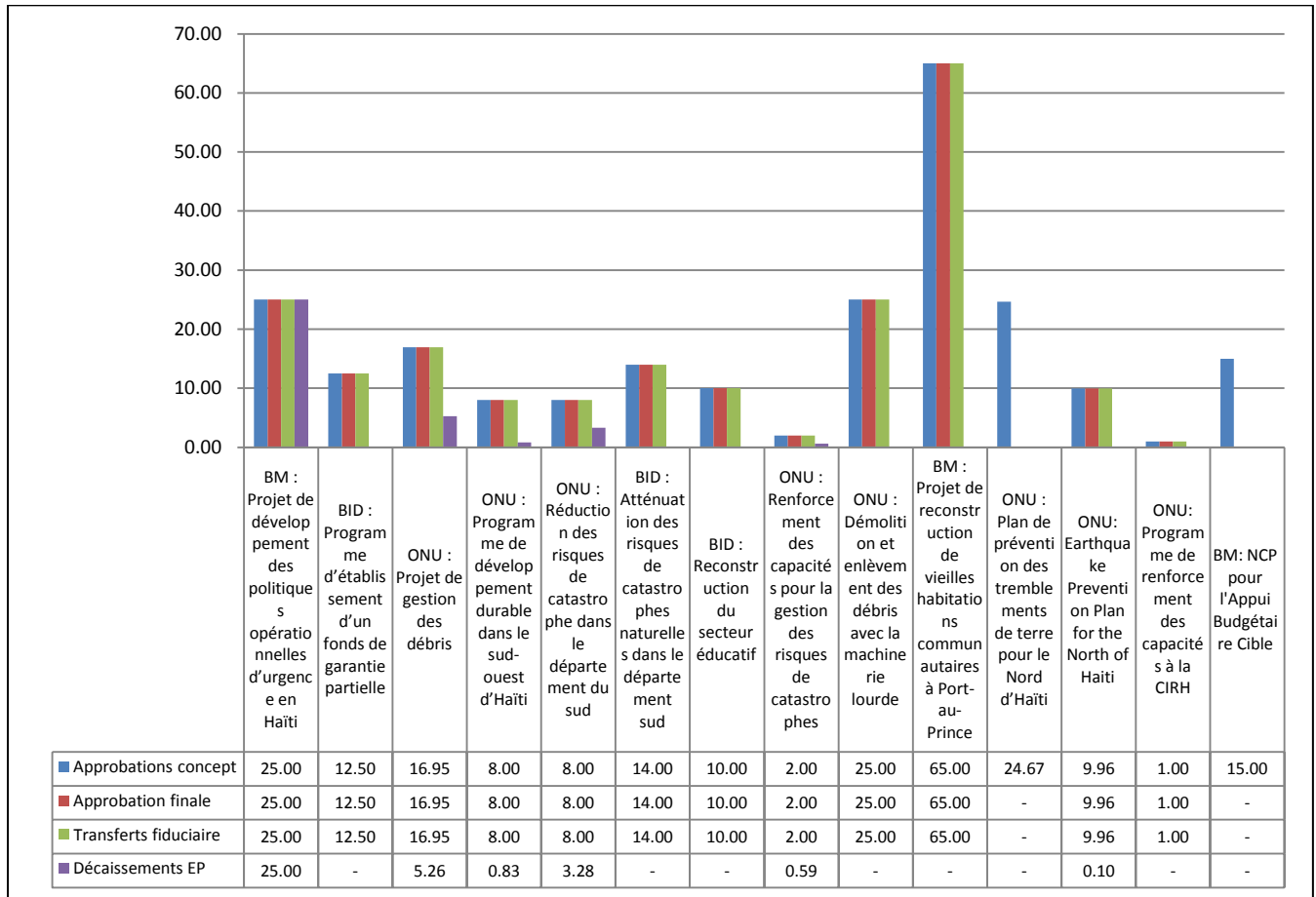
1. Au 30 juin 2011, le Comité de pilotage du FRH a approuvé les notes sur des idées de projets au nombre de douze, huit desquels ont également reçu l'approbation finale du Comité de pilotage et de la CIRH. Le Fiduciaire a transféré un total de USD 197 millions concernant ces projets approuvés aux Entités partenaires à la demande par celles-ci de transferts monétaires. La figure 7 montre les décisions de financement et les décaissements effectués par l'Entité partenaire, et la figure 8 détaille la situation des décaissements projet par projet.

Figure 7 : Décisions de financement et décaissements par Entité partenaire (USD millions)



² Cette section s'appuie sur l'information communiquée par les Entités partenaires.

Figure 8 : Décisions de financement et situation des décaissements par projet (USD millions)



2. La figure 9 présente le taux de décaissement par Entité partenaire. Au 30 juin 2011, l'ONU s'est vu attribuer USD 71 millions, dont USD 10 millions décaissés; la BID s'est vu attribuer USD 37 millions (USD 0 décaissés); et la Banque mondiale s'est vu attribuer USD 90 millions, dont USD 25 millions décaissés. Le taux de décaissement est de 14%, 0% et 28%, respectivement.

Figure 9: Taux de décaissement par entité partenaire (%)

